

TABLE DES MATIÈRES

Remarques préliminaires	17
Introduction	19
Chapitre I. L'édiction des sanctions économiques en tant que moyen de pression	26
I. Légalité internationale et invocation du chapitre VII de la Charte . .	27
II. L'objet des sanctions et le rétablissement de la légalité internationale	36
A. L'embargo global et complet.	37
B. L'embargo sélectif	38
Chapitre II. Les dommages «collatéraux» occasionnés par les sanctions .	40
A. Les dommages occasionnés à la population du pays cible	40
B. Les dommages «collatéraux» occasionnés aux pays tiers	45
Chapitre III. Le contrôle de l'application des sanctions économiques . . .	48
A. Le contrôle de l'application des sanctions par les Etats membres . .	48
B. Le contrôle par les comités des sanctions	53
Chapitre IV. Les sanctions ciblées dites «intelligentes» (<i>smart sanctions</i>) .	60
Chapitre V. La levée des sanctions économiques	68
A. La suspension des sanctions	68
B. Le retrait des sanctions	71
Conclusion	75
Bibliographie	77

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL

FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2002

Tome 300 de la collection



2004

MARTINUS NIJHOFF PUBLISHERS
Leiden/Boston